

**CONCOURS INTERNE POUR L'ACCÈS AU GRADE
D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES**

ANNÉE 2022

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ N° 2

Durée : 3 heures - Coefficient : 5

Gestion comptable et analyse financière

Toute note inférieure à 5/20 est éliminatoire.

Recommandations importantes

Le candidat trouvera au verso la manière de servir la copie dédiée.

Sous peine d'annulation, en dehors du volet rabattable d'en-tête, les copies doivent être totalement anonymes et ne comporter aucun élément d'identification tels que nom, prénom, signature, paraphe, localisation, initiale, numéro ou tout autre indication, même fictive, étrangère au traitement du sujet.

Sur les copies, les candidats devront écrire et souligner si nécessaire au stylo bille, plume ou feutre de couleur noire et bleue uniquement. De même, l'utilisation de crayon surligneur est interdite.

Il devra obligatoirement se conformer aux directives données.

Le candidat complétera l'intérieur du volet rabattable des informations demandées et se conformera aux instructions données

Nom de naissance

Prénom usuel

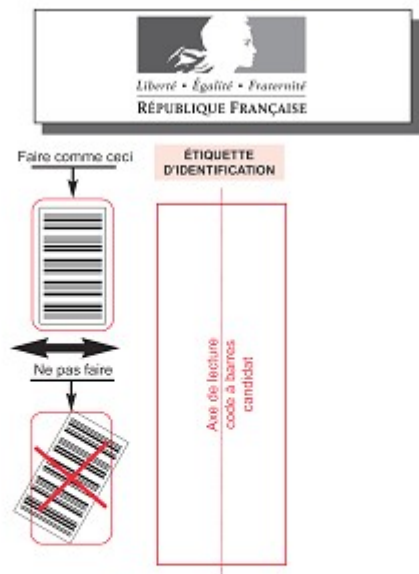
Jour, mois et année

Signature obligatoire

Numéro de candidature

À compléter par le candidat

Ne rabattre le cache qu'en présence d'un membre de la commission de surveillance



Concours externe - interne - professionnel - ou examen professionnel ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Rayer les mentions inutiles

Interne

Pour l'emploi de : **Inspecteur des Finances publiques**

Épreuve n° : 2

Matière : **040 – Gestion comptable et analyse financière**

Date : 1 4 0 9 2 0 2 1

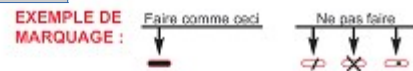
Nombre d'intercalaires supplémentaires :

Préciser éventuellement le nombre d'intercalaires supplémentaires

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

À L'ATTENTION DU CORRECTEUR

Pour remplir ce document : Utilisez un stylo ou une pointe feutre de couleur **NOIRE** ou **BLEUE**.



Pour porter votre note, cochez les gélules correspondantes.

Reportez la note dans les zones **NOTE / 20** et dans le cadre **A**

En cas d'erreur de codification dans le report des notes cochez la case **erreur** et reportez la note dans le cadre **B**.

À L'ATTENTION DU CANDIDAT

En dehors de la zone d'identification rabattable, les copies doivent être totalement anonymes et ne comporter aucun élément d'identification tel que nom, prénom, signature, paraphe, localisation, initiale, numéro, ou toute autre indication même fictive étrangère au traitement du sujet.

Il est demandé aux candidats d'écrire et de souligner si nécessaire au stylo bille, plume ou feutre, de couleur noire ou bleue uniquement. Une autre couleur pourrait être considérée comme un signe distinctif par le jury, auquel cas la note de zéro serait attribuée. De même, l'utilisation de crayon surligneur est interdite.

Les étiquettes d'identification codes à barres, destinées à permettre à l'administration d'identifier votre copie, ne doivent être détachées et collées dans les deux cadres prévus à cet effet qu'en présence d'un membre de la commission de surveillance.

Suivre les instructions données pour les étiquettes d'identification

Cadre A réservé à la notation				Cadre B réservé à la notation rectificative			
20	19	18		20	19	18	
17	16	15		17	16	15	
14	13	12		14	13	12	
11	10	09		11	10	09	
08	07	06		08	07	06	
05	04	03		05	04	03	
02	01	00		02	01	00	
Décimales				Décimales			
,00	,25	,50	,75	,00	,25	,50	,75
				Erreur			

NOTE / 20
| | | |

NOTE / 20
| | | |

EN AUCUN CAS, LE CANDIDAT NE FERMERA LE VOLET RABATTABLE AVANT D'Y AVOIR ÉTÉ AUTORISÉ PAR LA COMMISSION DE SURVEILLANCE



FINANCES PUBLIQUES

SUJET

GESTION COMPTABLE ET ANALYSE FINANCIÈRE

Code matière : 040

Les candidates et les candidats peuvent avoir à leur disposition sur la table de concours le matériel d'écriture, une règle, un correcteur, des surligneurs et le matériel spécifique à chaque épreuve listé ci-après :

- les calculatrices non programmables sans mémoire alphanumérique ;
- les calculatrices avec mémoire alphanumérique et/ou avec écran graphique qui disposent d'une fonctionnalité « mode examen ».
- le plan comptable normé et non annoté, comportant uniquement la liste des comptes sans les documents de synthèse.

Pour l'ensemble des exercices, les calculs seront détaillés.

Le taux de TVA est de 20 %.

Tous les exercices sont indépendants.

EXERCICE N° 1

Définissez les notions suivantes :

- 1) La capacité d'autofinancement
- 2) L'intangibilité du bilan d'ouverture
- 3) La valeur vénale d'une immobilisation

EXERCICE N° 2

L'entreprise PONANT acquiert une nouvelle machine industrielle le 1^{er} mai N au prix de 125 500 € HT mise en service le jour même.

Les frais de livraison et de mise en service s'établissent respectivement à 1 500 € HT et 3 850 € HT.

L'entreprise décide d'amortir le bien selon le mode linéaire sur une période de 5 ans bien que l'amortissement fiscalement déductible soit l'amortissement dégressif (Coefficient de 1,75).

L'exercice comptable de l'entreprise coïncide avec l'année civile.

Travail à réaliser :

- 1) Établissez le plan d'amortissement de la machine outil. Le cas échéant, les annuités seront arrondies à l'euro le plus proche.
- 2) Enregistrez les écritures au 31/12/N et au 31/12/N+5.

EXERCICE N° 3

Travail à réaliser :

Enregistrez au livre-journal les écritures relatives aux opérations suivantes. Il sera fait abstraction de la TVA pour les seules opérations en devises.

- 01/12/N : Achat de marchandises au fournisseur américain LOK pour 10 500 USD. Le cours du dollar américain s'établit à 0,90 €. Paiement à 30 jours.
- 02/12/N : Vente de marchandises au client allemand DOGMO pour 3 250 € HT. Paiement sous 30 jours.
- 03/12/N : Comptabilisation de frais bancaires au titre du mois de novembre N pour 150 € TTC.
- 05/12/N : Paiement d'une échéance d'emprunt pour 7 875 € dont 2 225 € d'intérêts.
- 10/12/N : Achat de marchandises au fournisseur espagnol ORBA pour 5 500 € HT. Paiement à 30 jours.
- 15/12/N : Vente de marchandises au client chinois BAIDU pour 125 250 Yuans. Le cours du Yuan est de 0,13 €. Paiement sous 30 jours.
- 20/12/N : Paiement de la facture du 01/12/N de 10 500 USD au fournisseur américain LOK. Le cours du dollar américain s'établit à 0,88 €.
- 22/12/N : Vente de marchandises pour 11 175 € HT au client français LAPIER. Escompte de 5 % si paiement sous 30 jours.
- 25/12/N : Réception du paiement du client LAPIER.
- 31/12/N : Le cours du Yuan s'établit à 0,12 €.

EXERCICE N° 4

Travail à réaliser :

À partir des informations suivantes, enregistrez les opérations au livre-journal de l'année N sur le portefeuille clients de l'entreprise LAPIER.

Nom du client	Montant TTC de la créance au 31/12/N-1	Provision au 31/12/N-1	Événements survenus en N
PUECH	38 670 €	12 890 €	15/03/N : Réception d'un paiement de 25 000 € du liquidateur judiciaire pour solde de tout compte.
MARTE	18 900 €	9 450 €	Aucun paiement reçu en N. La provision doit être portée à 70 % du montant de la créance.
BESSE	12 000 €	1 500 €	30/06/N : Paiement de l'intégralité de la créance.
PUY	54 150 €	22 562,50 €	15/09/N : Réception d'un paiement de 30 150 €. La provision doit être portée à 20 % du solde de la créance.
FLORE	0	0	30/09/N : Vente pour 45 000 € TTC. 31/12/N : Le client FLORE rencontre des difficultés de trésorerie. Une provision est constituée à hauteur de 40 % de la créance.

EXERCICE N° 5

L'entreprise LUNETTES 2000 est spécialisée dans la vente de lunettes par internet.
Le compte de résultat N de l'entreprise figure en annexe 1.

1 – Établissez le tableau des soldes intermédiaires de gestion retraités de l'entreprise LUNETTES 2000. Il est précisé que le montant inscrit en autres achats et charges externes inclus 23 250 € de frais au titre du personnel intérimaire.

2 – Déterminez la capacité d'autofinancement de l'exercice N à partir de l'excédent brut d'exploitation déterminé à la question 1.

3 – Commentez en une demi-page au maximum la situation de l'entreprise.

Le fonds documentaire comporte une annexe d'une page.

ANNEXE 1 – Compte de résultat N de l'entreprise Lunettes 2000

Charges (hors taxes)	Exercice N	Produits (hors taxes)	Exercice N
Charges d'exploitation :		Produits d'exploitation :	
Achats de marchandises	405 000	Ventes de marchandises	862 500
Variation des stocks	-18 750	Production vendue [biens et services]	
Achats de matières premières et autres approvisionnements		Sous-total A - Montant net du chiffre d'affaires	862 500
Variation des stock		<i>dont à l'exportation:</i>	
*Autres achats et charges externes	32 522	Production stockée	
Impôts, taxes et versements assimilés	7 435	Production immobilisée	
Salaires et traitements	157 200	Subventions d'exploitation	10 350
Charges sociales	120 923	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	2 966
Dotations aux amortissements et aux provisions:		Autres produits	
Sur immobilisations: dotations aux amortissements	66 125	Sous-total B	13 316
Sur immobilisations: dotations aux provisions	4 775	Total I (A+B)	875 816
Sur actif circulant: dotations aux provisions		Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun (II) :	
Pour risques et charges: dotations aux provisions		Produits financiers:	
Autres charges	3 213	De participation (2)	1 667
TOTAL I	778 443	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II) :		Autres intérêts et produits assimilés	
Charges financières:		Reprises sur provisions et transferts de charges	
Dotations aux amortissements et provisions		Différences positives de change	
Intérêts et charges assimilées	10 027	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 500
Différences négatives de change	7 500	Total III	3 167
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		Produits exceptionnels:	
TOTAL III	17 527	Sur opérations de gestion	0
Charges exceptionnelles:		Sur opérations en capital	1 500
Sur opérations de gestion	0	Reprises sur provisions et transferts de charges	0
Sur opérations en capital	1 000	TOTAL IV	1 500
Dotations aux amortissements et aux provisions	0	Total des produits (I+II+III+IV)	880 483
TOTAL (IV)	1 000	Solde débiteur = perte	0
Participation des salariés aux résultats (V)	0		
Impôts sur les bénéfices (VI)	34 044		
Total des charges (I+II+III+IV+V+VI)	831 014		
Solde créditeur = bénéfice	49 469		
TOTAL GENERAL	880 483	TOTAL GENERAL	880 483

